



## LES FOSSÉS SAINT-JULIEN SE VÉGÉTALISENT

*Redonner un caractère végétal et naturel aux Fossés Saint-Julien, tel est l'objectif du projet d'aménagement réalisé par la Communauté urbaine Caen la mer, à compter du lundi 26 août et jusqu'au 25 octobre 2024. La végétalisation de 235 m<sup>2</sup> autour des pieds d'arbres ainsi que la création de circulations piétonnes respectant les normes pour les personnes à mobilité réduite (PMR), permettra de faire de ce lieu emblématique, un espace partagé et propice à la balade.*

### PARTAGER ET SÉCURISER L'ESPACE PUBLIC

Identifiés comme un espace ouvert structurant de la ville de Caen, les Fossés Saint-Julien sont référencés en site naturel classé au Plan local d'Urbanisme et comptent parmi les sites patrimoniaux remarquables.

Situé à proximité immédiate de la place Saint-Sauveur, les Fossés Saint-Julien constituent un axe de mobilité important pour rejoindre l'Hôtel de Ville depuis la partie Nord-Est du centre-ville et sont également un lieu de déambulation piétonne les jours de marché.

Pour redonner son caractère végétal et naturel, les axes de circulation piétons situés dans les alignements de tilleuls remarquables seront déminéralisés.

Sur la partie Nord des fossés Saint-Julien, depuis la rue Chanoine Xavier de Saint-Pol jusqu'à la rue Saint-Martin, une allée centrale en revêtement clair et bordée de part et d'autre par des espaces végétalisés, donnera une identité forte aux circulations piétonnes, facilitant le partage de l'espace public. De plus, 20 places de stationnement seront aménagées en pavés enherbés pour favoriser l'infiltration naturelle des eaux pluviales.

Sur la partie Sud des fossés, côté rue Elie de Beaumont et rue Pémagnie une partie des trottoirs sera aménagée avec de nouvelles circulations piétonnes et de la végétalisation de pieds d'arbres.

### PENDANT LES TRAVAUX

Pendant la durée du chantier, le stationnement sera interdit entre la place Saint-Martin et la rue Chanoine Xavier de Saint-Pol. Les conditions de circulations seront réduites et le stationnement sera interdit dans les contre-allées sur certaines périodes, en fonction de l'avancement du chantier.

L'entrée de la rue Saint-Martin s'effectuera depuis l'avenue du Canada où une inversion de sens de circulation sera mise en place.

Les emprises du marché seront maintenues le vendredi pendant toute la durée des travaux.

**Coût du projet :** 300 000 € TTC, dont 45 600€ TTC de subvention de l'Agence de l'eau Seine Normandie, soit 15% du montant des travaux.